



L'outil de gestion des risques électoraux (outil GRE) en bref

IDEA international
Septembre 2013



Aperçu de l'outil de gestion des risques électoraux (outil GRE)



IDEA international

© Institut international pour la démocratie et l'assistance électorale, 2015
© Édition anglaise 2013

Les publications de l'Institut international pour la démocratie et l'assistance électorale (IDEA international) sont indépendantes de tout intérêt national ou politique. Les points de vue exprimés dans cette publication ne reflètent pas nécessairement les opinions d'IDEA international, de son conseil d'administration ou des membres de son conseil.

Les demandes d'autorisation pour la reproduction ou la traduction partielle ou totale de cette publication doivent être adressées à :

IDEA international
Strömsborg
SE-103 34 Stockholm
Suède



Sommaire

1. Introduction	5
2. Utilisateurs de l'outil GRE	6
3. Structure de l'outil GRE	7
3.1 Premier module : Base de connaissances	7
3.2 Deuxième module : Instruments d'analyse	9
3.3 Troisième module : Prévention et atténuation	10
4. Mode d'emploi de l'outil GRE	12
4.1 Phase préparatoire	13
4.2 Phase de mise en œuvre	16
4.3 Analyse postélectorale	16
5. Vers un cadre global	17

Acronymes et abréviations

IDEA	
international	Institut international pour la démocratie et l'assistance électorale
OGE	Organisme de Gestion Electorale
OSC	Organisation de la Société Civile
Outil GRE	Outil de Gestion des Risques Électoraux

1. Introduction

Comprendre et expliquer le déclenchement des violences liées aux élections est une tâche complexe ; prédire si les prochaines élections vont tourner à la violence, quels sont les facteurs qui sous-tendent ou qui peuvent déclencher la violence, et ce qui peut être fait pour prévenir la violence l'est encore plus. L'un des moyens de résoudre ce problème est de responsabiliser ceux qui ont la charge immédiate de prévenir et d'atténuer les violences liées aux élections, tels que les Organismes de Gestion Electorale (OGE), les agences chargées de la sécurité et autres organismes publics ou privés.

IDEA international a conçu l'outil de Gestion des Risques Électorales (GRE) avec pour objectif d'améliorer les capacités de l'utilisateur à comprendre les facteurs de risque, l'analyse des données sur les risques, et prendre des mesures de prévention et d'atténuation des violences liées aux élections. L'outil GRE est intégré dans une application logicielle composée de trois modules interactifs (*apprendre, analyser, agir*), qui peuvent être utilisés conjointement ou en tant que ressources autonomes.

- Le module *Base de connaissances* est une bibliothèque numérique permettant aux utilisateurs d'acquérir des connaissances sur les différents facteurs des risques électoraux.
- Le module *Instruments d'analyse* permet aux utilisateurs de télécharger et d'analyser les différents types de données, de générer des cartes de risques et des alertes, et de créer des registres de risques et d'actions.
- Le module *Prévention et atténuation* comprend des exemples comparatifs de mesures de prévention et d'atténuation mises en œuvre tout au long du cycle électoral.

Afin de rendre l'outil GRE pertinent et applicable à différents contextes, chaque module est conçu pour être adaptable. Cela permet aux utilisateurs de se concentrer sur ce qui importe dans un pays donné et sur le contexte électoral.

L'outil GRE peut collecter et stocker de grandes quantités de données qualitatives, quantitatives et géospatiales pouvant se développer d'une élection à une autre. Ces données permettent à l'utilisateur de mieux comprendre les enjeux électoraux importants, de mener une analyse transversale de différentes élections, d'orienter les efforts de réforme électorale et aussi de planifier et mettre en œuvre plusieurs processus électoraux successifs.

Enfin, le logiciel est doté d'une option permettant aux utilisateurs de donner leurs avis. Ces avis et commentaires seront déterminants pour les prochaines phases de développement de cet outil et contribueront à ce qu'il devienne un outil véritablement global. IDEA international et ses partenaires faciliteront le développement futur de l'outil GRE et les échanges entre utilisateurs.

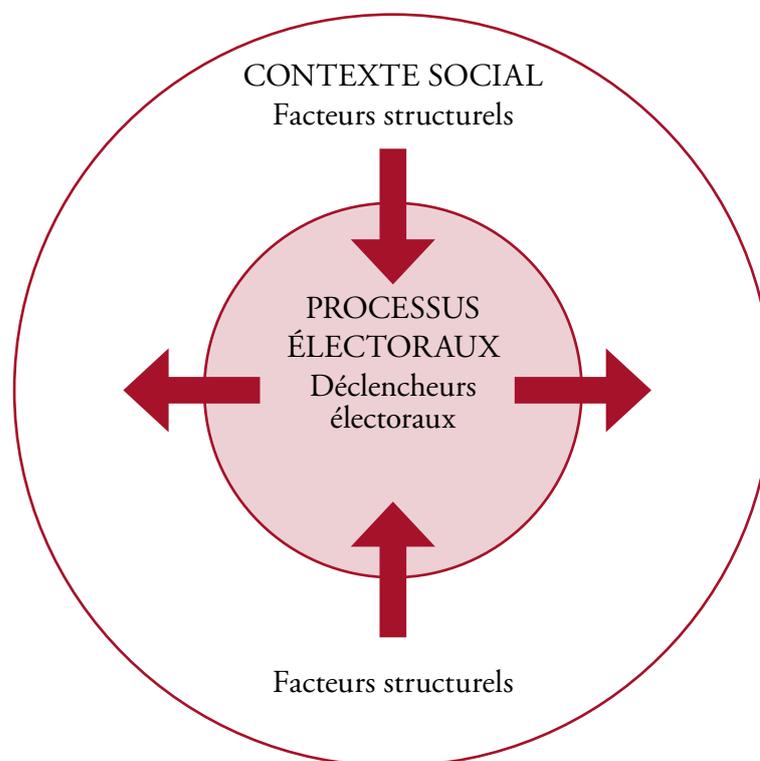
2. Utilisateurs de l'outil GRE

L'outil GRE est avant tout destiné aux institutions qui se partagent la responsabilité de l'organisation d'élections crédibles et pacifiques, à savoir les OGE et les agences chargées de la sécurité. Les utilisateurs cibles de cet outil incluent tous ceux et celles qui ont un intérêt à soutenir l'organisation d'élections crédibles et pacifiques, notamment les Organisations de la Société Civile (OSC) et leurs réseaux, le milieu universitaire et les organisations internationales.

L'outil GRE est un instrument polyvalent et sera un atout pour les usagers qui souhaitent l'utiliser comme une base de connaissances ou comme un mécanisme d'alerte précoce et un outil d'intervention. Grâce à sa capacité de systématisation et de présentation des données dans différents formats, l'outil GRE peut jouer le rôle de plateforme pour les organisations dont les opérations reposent sur des données sensibles ainsi que pour celles qui œuvrent à la diffusion auprès du grand public d'informations sur les risques électoraux et les incidents violents.

L'outil GRE est avant tout conçu comme une plateforme qui encourage la collaboration entre les différents réseaux de praticiens et praticiennes (notamment les agents électoraux, de sécurité et de la consolidation de la paix) et favorise aussi la coopération transcendant les clivages institutionnels et sociaux.

Figure 1 : Les facteurs internes et externes aux processus électoraux



3. Structure de l'outil GRE

L'outil GRE est composé de trois modules :

- 1) Base de connaissances ;
- 2) Instruments ;
- 3) Prévention et atténuation.

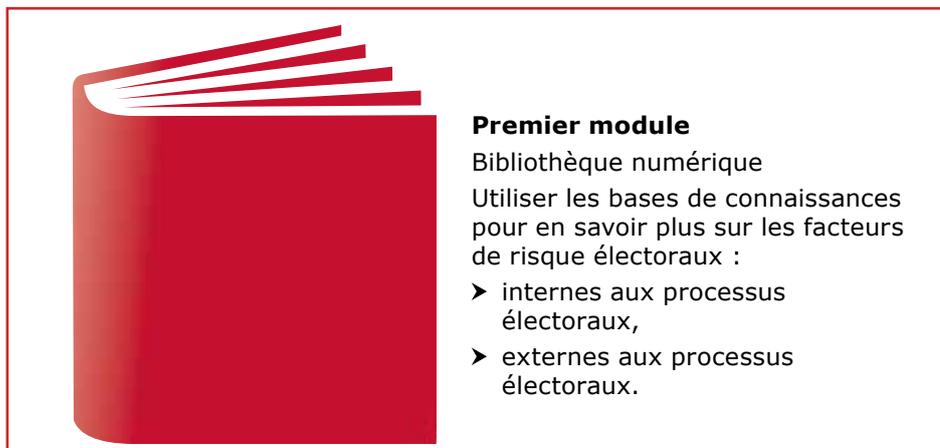
3.1 Premier module : Base de connaissances

Le module Base de connaissances est une bibliothèque numérique qui recense de très nombreux facteurs susceptibles de déclencher des actes de violence liée aux élections ou d'en favoriser le déclenchement. Le concept distingue deux groupes de facteurs : les facteurs *internes* et les facteurs *externes*. Les facteurs rassemblés dans ce module sont issus de différents travaux de recherche, de rapports électoraux et autres publications importantes. Chacune des sources analyse le lien entre un facteur particulier et la recrudescence des tensions liées aux élections et/ou le déclenchement de violences liées aux élections.

Les *facteurs internes (endogènes ou relatifs au processus)* comprennent 26 facteurs spécifiques aux élections répartis en sept catégories qui correspondent aux sept premières phases du cycle électoral¹. Ils sont exclusivement liés au contexte électoral.

Les *facteurs externes (exogènes ou structurels)* sont ceux qui dépendent du contexte dans lequel se déroulent les élections. Il peut s'agir d'un climat de violence, de conflits latents ou d'autres facteurs structurels (chômage, corruption, pauvreté, etc.). Ces facteurs de risque trouvent leur origine et existent en dehors du contexte électoral, mais s'intensifient en période électorale.

Figure 2 : Base de connaissances



¹ La huitième phase du cycle électoral (la phase postélectorale) n'est pas prise en compte dans ce module. Bien que la violence survenant après la proclamation des résultats des élections puisse être liée aux élections, les facteurs de risque sous-tendant cette violence ne sont pas nécessairement liés au processus électoral. Les incidents de ce type doivent donc être examinés dans le contexte des facteurs de risque structurels tels que définis dans le *Guide on Factors of Election related Violence External to Electoral Processes* [Guide des facteurs de violences électorales externes aux processus électoraux].

Figure 3 : Liste des facteurs internes et externes aux processus électoraux

Facteurs internes	Facteurs externes
<p>Cadre Juridique</p> <ol style="list-style-type: none"> Loi électorale contestée Système électoral inadapté Règles administratives inadaptées 	<ol style="list-style-type: none"> Conditions socio-économiques défavorables Exclusion politique et sociale Conflit lié à l'évolution des rapports de force Discrimination et violence basée sur le genre Présence d'acteurs non étatiques armés Présence de groupes criminels organisés Génocide, crimes contre l'humanité et crimes de guerre Atteintes aux droits de l'Homme Risques environnementaux Couverture médiatique contraire à l'éthique
<p>Planification et préliminaires à la mise en œuvre</p> <ol style="list-style-type: none"> Mauvaise performance des organismes de gestion électorale Inadéquation du système de résolution des contentieux électoraux Planification opérationnelle inadéquate Inadéquation de la budgétisation et des financements Inadéquation des dispositifs pour assurer la sécurité des élections 	
<p>Formation et éducation</p> <ol style="list-style-type: none"> Insuffisance de la formation des agents électoraux Manque de formation des partis politiques et des médias Manque de formation des agences chargées de la sécurité Médiocrité de la campagne d'information des électeurs 	
<p>Inscription et enregistrement</p> <ol style="list-style-type: none"> Problèmes lors de l'inscription des électeurs Problèmes lors de l'enregistrement des partis politiques et des candidats Problèmes lors de l'accréditation des observateurs nationaux et internationaux 	
<p>Campagne électorale</p> <ol style="list-style-type: none"> Accès inéquitable aux médias et favoritisme Utilisation des médias par les partis politiques à des fins de provocation Rassemblements des partis à des fins de provocation Actions provocatrices et violentes de la part des partis politiques 	
<p>Opérations de vote</p> <ol style="list-style-type: none"> Insuffisance, destruction et perte de matériels sensibles et de matériels non sensibles Manque de transparence des votes spéciaux et de ceux des expatriés Problèmes lors des opérations de vote le jour du scrutin Problèmes lors du dépouillement et du décompte des bulletins de vote 	
<p>Vérification des résultats</p> <ol style="list-style-type: none"> Mauvaise gestion des résultats des élections Mauvaise gestion des recours électoraux Rejet des résultats des élections 	

Le module Base de connaissances se présente sous la forme d'une bibliothèque numérique. Chaque facteur est défini en quatre sections :

- 1) La section *introduction* propose une définition générale et une explication du contexte dans lequel un facteur donné peut déclencher des actes de violence électorale ou en favoriser le déclenchement.

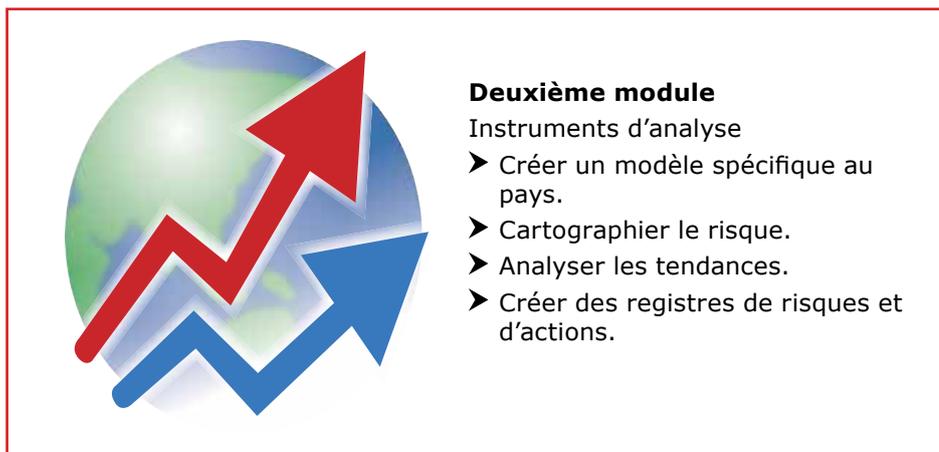
- 2) La section *sur les cas empiriques et facteurs* interdépendants présente les cas de certains pays et contextes électoraux dans lesquels un facteur particulier a été identifié comme un déclencheur ou un facteur qui a contribué au déclenchement de la violence électorale. Les facteurs interdépendants font référence au contexte dans lequel la violence a éclaté.
- 3) La section *sur les indicateurs observables* fait référence aux propriétés observables des différents facteurs.
- 4) La section *collecte et analyse des données* propose des sources et des techniques de collecte de données ainsi que des méthodes d'analyse. Le logiciel comprend des questionnaires d'enquête qui aideront en outre le(s) utilisateur(s) et utilisatrice(s) dans leur collecte de données. Ces questionnaires sont prédéfinis mais peuvent être modifiés.

Les utilisateurs de l'outil GRE peuvent modifier et ajouter de nouveaux facteurs ainsi que des descriptions de facteurs. Un certain nombre de facteurs inclus dans la bibliothèque numérique sont pris en compte lors de la création de modèles analytiques, qui soient spécifiques à un pays et à des élections.

3.2 Deuxième module : Instruments d'analyse

Le module Instruments d'analyse permet aux utilisateurs de télécharger et d'analyser les données en cartographiant les risques ou en générant des graphiques montrant les tendances en matière de risques. En outre, les utilisateurs peuvent créer et mettre à jour un registre de risques et d'actions détaillant les alertes de risques émises et les mesures prises.

Figure 4 : Instruments d'analyse



Les options de personnalisation sont les suivantes :

- 1) le *gestionnaire de cartographie* qui permet à l'utilisateur de télécharger ou d'élaborer des cartes géographiques (fichiers .shp et .db) ;
- 2) la *personnalisation du modèle* qui permet de créer des modèles analytiques par pays et par scrutin.

Ce module analytique comprend :

- 1) des *interfaces de saisie* qui permettent de saisir des données relatives aux facteurs, régions et dates sélectionnés ;
- 2) des *interfaces de présentation de données* qui permettent d'afficher les données sous la forme a) de zones géographiques codées par couleur, b) de valeurs numériques, c) de marqueurs statiques et d) de courbes de tendance. Les données selon les régions, dates et facteurs sélectionnés peuvent être visualisées et;
- 3) le *registre de risques et d'actions* permet à l'utilisateur de créer des alertes et de préconiser des mesures de prévention et d'atténuation des risques. Les différentes alertes constituent la base de données.

L'outil GRE permet à l'utilisateur d'exporter, d'importer ou de supprimer des modèles analytiques. Il est possible de sauvegarder des cartes au sein du modèle et de les exporter dans un format d'image haute résolution ou sous forme de fichiers .kml compatibles avec Google Earth.

Les résultats produits par les instruments d'analyse permettent de présenter sous un format simple et facile à utiliser des données sur des risques complexes et multidimensionnelles.

3.3 Troisième module : Prévention et atténuation

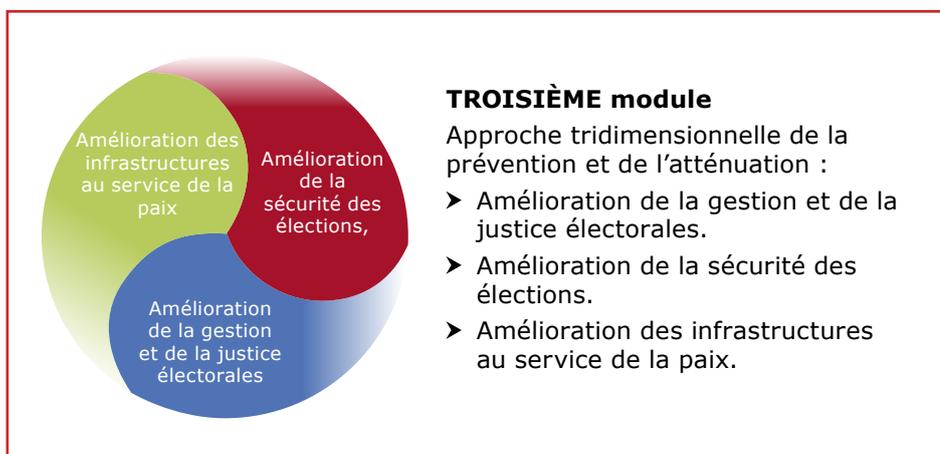
Le module Prévention et atténuation comprend une centaine de *points d'action sur la prévention et l'atténuation de la violence liée aux élections*.

Fondés sur des cas empiriques, les points d'action révèlent d'éventuelles approches qui peuvent être prises en compte afin de prévenir et atténuer les violences liées aux élections tout au long des huit phases du cycle électoral. Ces phases sont :

- 1) le cadre juridique et institutionnel ;
- 2) la planification et la préparation à la mise en œuvre ;
- 3) la formation et l'éducation des électeurs ;
- 4) l'inscription des électeurs, l'enregistrement des partis politiques et l'accréditation des observateurs électoraux ;

- 5) la campagne électorale ;
- 6) les opérations de vote ;
- 7) la proclamation des résultats ;
- 8) la phase postélectorale.

Figure 5 : Une approche tridimensionnelle de la prévention et de l'atténuation des violences liées aux élections



Pour chacune de ces sections, trois groupes différents d'actions de prévention et d'atténuation sont examinés :

- *amélioration de la gestion et de la justice électorales* : mesures spécifiques en rapport avec la planification électorale, la mise en œuvre, la coordination et le règlement des contentieux qui peuvent être prises pour éviter les controverses et les lacunes d'ordre technique afin de minimiser les risques de déclenchement de violence ;
- *amélioration de la sécurité des élections* : mesures spécifiques à la sécurité électorale pouvant être entreprises par les agences chargées de la sécurité, tout au long du cycle électoral, afin de protéger les acteurs, les événements, les installations et le matériel des violences ;
- *amélioration des infrastructures au service de la paix* : différentes activités peuvent être mises en œuvre par divers acteurs étatiques et non étatiques pour mobiliser et coordonner les agences gouvernementales, les OSC, les chefs traditionnels et religieux, les personnes de bonne renommée ainsi que d'autres organisations et personnes ayant la capacité de contribuer à désamorcer et apaiser les tensions et les violences liées aux élections.

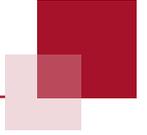
4. Mode d'emploi de l'outil GRE

La manière dont l'outil GRE est utilisé dépendra du mandat, des compétences et des besoins de l'utilisateur. Cependant, son bon usage devra toujours comporter une phase *préparatoire*, une phase de *mise en œuvre* et une phase d'*analyse postélectorale*.

Figure 4 : Aperçu de la logique de fonctionnement de l'outil GRE

COMMENT UTILISER L'OUTIL GRE





4.1 Phase préparatoire

La phase préparatoire comprend les activités en rapport avec a) le tour d'horizon du contexte, b) la personnalisation de l'outil GRE et c) la conception opérationnelle.

4.1.1 Tour d'horizon du contexte²

Un tour d'horizon du contexte est essentiel pour s'assurer que l'outil de gestion des risques est personnalisé afin de permettre à l'utilisateur de se concentrer sur les risques les plus importants au cours de la phase de mise en œuvre. Il convient, par conséquent, de procéder à une analyse historique et dynamique des conflits et, à partir de ces éléments, d'évaluer les risques affectant les élections à venir. Le tour d'horizon du contexte identifiera a) les régions géographiques confrontées à des risques accrus, b) les facteurs de risque pertinents, c) les phases du cycle électoral présentant davantage de risques, d) les auteurs et victimes de violences électorales potentiels et e) les stratégies envisageables pour prévenir et atténuer la violence.

Cet exercice devrait être conçu pour inclure et recueillir les points de vue des différentes parties prenantes, y compris, mais sans s'y limiter :

- des réseaux de praticiens et praticiennes (spécialistes des élections, de la sécurité et de la consolidation de la paix) ;
- des institutions et organisations (gouvernementales, universitaires, OSC) ;
- des régions géographiques (niveaux national/infranational/local) ;
- des groupes sociaux (en fonction du sexe, de l'âge, de l'origine ethnique, de la religion).

L'inclusion de ces différents points de vue peut être obtenue par le biais de nombreuses méthodologies, entre autres, des ateliers d'experts, des discussions de groupe thématiques, des enquêtes d'opinion, des consultations, des contributions écrites, etc. Les facteurs du module Base de connaissances doivent être utilisés comme des outils de référence pendant le processus d'évaluation des risques.

4.1.2 Personnalisation de l'outil GRE³

Il est recommandé aux utilisateurs de réaliser une synthèse des résultats obtenus en faisant le tour d'horizon du contexte sous la forme d'un document d'évaluation de référence. Ce document devrait inclure une description de chaque facteur en trois points : a) introduction, b) indicateurs observables et c) méthodes de collecte et d'analyse de données. Le contenu et le format du module Base de connaissances de l'outil GRE devraient être utilisés comme modèles et sources d'inspiration. Cette évaluation de référence servira à personnaliser le module Base de connaissances de l'outil GRE mais aussi à orienter la planification opérationnelle.

² Figure 4, étape n° 1.

³ Figure 4, étape n° 2.

La personnalisation comprend la création d'un modèle analytique. Il s'agit d'un exercice technique au cours duquel le logiciel crée un modèle analytique à partir de quatre paramètres :

- 1) le nom du modèle ;
- 2) la portée géographique de l'analyse (région, pays ou autre division administrative) ;
- 3) les facteurs de risque inclus dans le modèle (liste de tous les facteurs définis dans le module Base de connaissances) ;
- 4) les propriétés des facteurs (variables d'intervalle, importance, options d'affichage, etc.).

4.1.3 Conception opérationnelle⁴

La conception opérationnelle repose sur le document d'évaluation de référence. Elle permettra de détailler les éléments relatifs a) à la collecte des données et b) au renforcement des ressources humaines et techniques.

4.1.3.1 Collecte de données

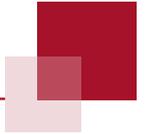
Pour chaque facteur, l'utilisateur devra en premier lieu s'assurer s'il existe ou non des données (par exemple des données recueillies préalablement en interne ou par une organisation externe, telles que les agences chargées de la sécurité, les OSC, etc.). Par conséquent, la *méthode de collecte de données* permettra de définir :

- *les modalités* d'obtention de données (consultation de documents officiels, réalisation d'entretiens ou des enquêtes, investigation, veille médiatique, mise en place d'un système permettant aux citoyens de signaler certains abus, etc.) ;
- *qui est chargé* de collecter/fournir les données (personnel interne, partenaires externes, sous-traitants, etc.) ;
- *la fréquence* de la collecte de données (quotidienne, hebdomadaire, bimensuelle, mensuelle, ponctuelle, etc.). Les ressources requises seront déterminées par la méthode de collecte et la quantité de données à recueillir et à analyser. Si l'utilisateur ne possède pas les capacités requises pour procéder à la collecte de toutes les données nécessaires, il faudra établir des priorités.

4.1.3.2 Ressources

La mise en œuvre de l'outil GRE nécessitera la mise en place d'un centre d'analyse qui traitera les données collectées afin de fournir une analyse de la situation et des alertes de risque.

⁴ Figure 4, étape n° 3.



Les ressources *humaines et organisationnelles* de base comprennent :

- un *gestionnaire du centre d'analyse* (coordonne la collecte de données internes et externes et l'échange de données, mène l'analyse, rédige et présente les rapports et alertes, et partage les alertes avec les organes de décision compétents et avec les partenaires ;
- un ou plusieurs *analystes de données*, (chargé(s) d'analyser les données afin de générer les cartes de risques et les représentations graphiques de tendances, de créer les alertes et de rédiger des rapports) ; et
- un ou plusieurs *opérateurs de saisie*, (chargé(s) de compiler et centraliser les données, de les saisir et de mener, sur demande, des analyses pour des régions/facteurs/périodes donnés.

L'outil GRE est conçu comme un logiciel de bureau qui peut fonctionner sans accès à Internet ou à des réseaux informatiques. Les exigences techniques de son utilisation nécessitent un seul ordinateur équipé de Windows XP ou d'un système d'exploitation supérieur. L'outil GRE peut également être installé sur un serveur central à partir duquel il peut être accessible via un intranet. Les utilisateurs pourront avoir besoin de recourir à une imprimante ou à un appareil de projection pour la présentation des résultats. En outre, les données géospatiales peuvent être exportées dans un format compatible avec l'application Google Earth.

La *formation* peut être envisagée à différents niveaux, notamment :

- La *direction de l'organisation* peut tirer profit d'un échange avec les équipes dirigeantes et techniques d'autres organisations déjà familiarisées avec l'outil⁵.
- Le personnel *technique* peut apprendre à utiliser l'outil GRE à partir des documents de référence et des tutoriels. L'outil ne présente à cet égard aucune différence avec les autres applications logicielles conviviales. Cependant, il peut être important de créer des équipes ayant des compétences en matière à la fois d'élections/de conflits et d'informatique. Les personnels techniques devraient toujours tirer profit d'un échange avec leurs homologues qui sont déjà familiers avec l'outil GRE ou de formations dispensées par ces derniers.
- La *formation pour le personnel de collecte de données (enquêteurs)* devrait être organisée par le personnel technique afin d'assurer la cohérence et la standardisation du processus de collecte de « nouvelles données » à travers le pays.

⁵ À cet effet, IDEA international contribuera, dans la mesure du possible, à établir des liens entre les organisations déjà rompues à l'utilisation de l'outil GRE et les nouvelles organisations utilisatrices.

Les ressources humaines et techniques, les besoins en matière de formations et les coûts liés à la collecte de données permettront de déterminer les ressources financières nécessaires. Idéalement ce projet aidera l'organisation utilisatrice à s'acquitter de son mandat, et ne constituera pas un coût supplémentaire en tant que tel.

4.2 Phase de mise en œuvre⁶

La phase de mise en œuvre implique une continuité de :

- la collecte de données (conformément à la méthode de collecte de données) ;
- la saisie de données ;
- l'analyse de données ;
- la production d'une analyse de la situation et des alertes de risque, accompagnées de recommandations sur d'éventuelles actions de prévention et d'atténuation ;
- Le partage de cartes et d'alertes de risque aux niveaux interne et externe ;
- la création d'un registre de risques et d'actions ;
- le suivi des résultats des actions spécifiques.

Les résultats produits par les instruments d'analyse peuvent présenter des données de risque complexes et multidimensionnelles sous un format simple et facile à utiliser. Cela peut permettre à l'utilisateur de bénéficier d'une excellente connaissance de la situation et de prendre le plus rapidement possible les mesures de prévention et d'atténuation requises. Un registre de risques et d'actions permettra de mieux appréhender l'efficacité des actions menées.

Il est recommandé à l'utilisateur de réviser régulièrement le modèle et de veiller à ce que la collecte et l'analyse de données soient axées sur les risques les plus importants et émergents.

4.3 Analyse postélectorale⁷

L'outil GRE possède la capacité d'accumuler et de stocker des données qualitatives, quantitatives et géospatiales. Si l'outil GRE est utilisé pendant plusieurs élections successives, la quantité de données augmentera au fil du temps. Cela permettra :

- 1) une analyse électorale croisée ;
- 2) de s'informer et de cadrer les processus de réforme électorale ;
- 3) de faciliter la planification et la mise en œuvre de processus électoraux successifs.

⁶ Figure 4, étape n° 4.

⁷ Figure 4, étape n° 5.

La révision du registre de risques et d'actions permettra l'analyse des lacunes dans la collecte et l'analyse de données, et garantira l'efficacité du processus d'émission des alertes et de réaction à celles-ci.

5. Vers un cadre global

L'outil GRE permet également aux utilisateurs de faire remonter l'information « en un seul clic » jusqu'à IDEA international. Cette remontée d'information peut consister à :

- faire des propositions visant à inclure de nouveaux facteurs ou une réorganisation des facteurs existants ;
- suggérer de nouvelles fonctionnalités de l'outil GRE ;
- partager des expériences personnelles relatives à des actions de prévention et des stratégies ;
- signaler des erreurs techniques dans le logiciel ;
- partager des impressions générales et des expériences.

Les commentaires des usagers contribueront à la poursuite du développement de l'outil et garantiront qu'il deviendra une véritable ressource globale.

L'outil de gestion des risques électoraux (outil GRE) a été élaboré dans le but de donner des moyens d'action à toutes celles et tous ceux dont la mission est de garantir le déroulement pacifique et crédible des élections ou qui cherchent à agir en ce sens. Il est donc destiné aux organismes de gestion électorale, aux agences chargées de la sécurité, à la société civile et aux acteurs étatiques et non étatiques. L'outil GRE vise à renforcer la capacité de ses utilisateurs à comprendre, analyser et atténuer les risques électoraux encourus, notamment lors de périodes électorales dont on peut présager qu'elles sombreront dans la violence.

L'outil GRE est intégré à une application logicielle composée de trois modules interactifs (*apprendre, analyser, agir*), utilisables conjointement ou séparément.

IDEA INTERNATIONAL
Strömsborg
SE-103 34 Stockholm
Suède
Tél. : +46 8 698 37 00
Fax : +46 8 20 24 22
E-mail : info@idea.int
Site Internet : www.idea.int

